

## AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [greffe@hautegaspesie.com](mailto:greffe@hautegaspesie.com) ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,  
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mardi 14 octobre 2025, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC  
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

### Projet d'ordre du jour

N°	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 octobre 2025			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025			x		
4	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2025			x		
4.2	Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2025		x			
4.3	Approbation du calendrier des séances ordinaires 2026 du conseil			x		
4.4	Transfert d'annexion territoriale du quai de Ste-Madeleine du TNO à la municipalité de Ste-Madeleine de la Rivière-Madeleine			x		
4.5	Réparation de la route St-Bernard-des-Lacs – Pose d'asphalte et installation de plateau ralentisseur			x		
4.6						
5	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	